

Fiche méthodologique 23 : Les comptes régionaux annuels en base 2020

1. Qu'est-ce que les comptes régionaux ?

Les comptes régionaux fournissent une représentation globale, détaillée et chiffrée de l'activité économique des territoires à une maille infra-nationale, dans un cadre comptable équilibré. Ils respectent le Système Européen des Comptes nationaux et régionaux en vigueur (SEC 2010) et sont calés sur les comptes nationaux.

Contrairement aux comptes des départements d'outremer, l'information nécessaire à l'élaboration d'un compte complet par agrégation des données individuelles n'est pas toujours disponible. De ce fait, tous les agrégats des comptes annuels ne sont pas régionalisés : l'activité est régionalisée d'une part, le compte des ménages d'autre part.

Les comptes régionaux correspondent au champ géographique de la comptabilité nationale et couvrent le territoire économique de la France, à savoir : la France métropolitaine, les régions ultra-périphériques, qui incluent les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte) et Saint-Martin, ainsi que le territoire extrarégional français ou hors-territoire (ambassades, bases militaires ou scientifiques, etc.). La nomenclature régionale retenue est la Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques au niveau 1 (NUTS 1) qui correspond aux régions administratives. Dans cette nomenclature, la collectivité de Saint-Martin est rattachée à la Guadeloupe.

En production courante, pour l'année N, l'état des comptes régionaux diffère de celui des comptes nationaux annuels par un compte semi-définitif supplémentaire :

année	Comptes nationaux	Régionalisation	
		de l'activité	du compte des ménages
2021	Définitif	Définitif	Définitif
2022	Définitif	Semi-définitif 2	Semi-définitif 2
2023	Semi-définitif	Semi-définitif	Semi-définitif
2024	Provisoire	Provisoire	-

De même le calendrier de diffusion est propre aux comptes régionaux, les données étant publiées en début d'année N+1 alors que celles des comptes annuels le sont fin mai N.

Les changements de base des comptes annuels ont lieu tous les 5 ans ; c'est l'occasion de revoir les méthodes et les sources. Les séries sont rétropolées sur une certaine période pour assurer la cohérence sur le passé. Les comptes régionaux effectuent leur changement de base au même rythme que les comptes nationaux annuels. Exceptionnellement, pour le passage à la base 2020, le changement de base des comptes régionaux a été réalisé sur deux campagnes de comptes 2024 et 2025.

Les comptes régionaux en base 2020 font l'objet du chapitre 13 du Système Européen des Comptes (SEC2010). Y sont détaillées les deux principales méthodes de régionalisation :

- la *méthode ascendante* consiste à collecter des données locales pour les unités résidentes et à estimer un total régional par agrégation ;
- la *méthode descendante* consiste à ventiler le total national (hors DROM et « hors territoire ») suivant une clé de ventilation. Cette clé est une donnée régionale existante dont on estime que sa répartition régionale est corrélée au total à ventiler.

En pratique, les deux méthodes sont souvent combinées.

Dans tous les cas, la somme des agrégats régionaux est calée sur le total national auquel sont retirés les agrégats des régions ultrapériphériques et du hors territoire (exogènes).

2. Méthodologie d'estimation des valeurs ajoutées par branche d'activité et des produits intérieurs bruts régionaux en base 2020

La régionalisation de la valeur ajoutée (VA) diffère selon si une branche est couverte par le dispositif d'Élaboration des Statistiques ANnuelles d'Entreprises (Esane) ou non. La régionalisation se fait au niveau A88 de la nomenclature d'activité. Les branches marchandes (hors agriculture et activités financières) qui sont couvertes par Esane sont régionalisées par une méthode ascendante. L'appariement entre Esane et le fichier d'emploi Flores¹ permet de ventiler la VA des entreprises au niveau établissement, reconstituant ainsi la VA de chaque région (sous l'hypothèse que la VA d'une entreprise suit la répartition des masses salariales). Les branches marchandes, régionalisées avec cette méthode ascendante, représentent environ 60 % de la VA totale. Flores est un fichier d'emploi annuel basé sur la Base Tous Salariés (BTS), elle-même basée sur la DSN. Pour le compte provisoire, en l'absence de Flores, les évolutions du fichier Héraclès sont utilisées pour régionaliser la VA. Héraclès est un fichier d'emploi également basé sur la DSN, mais réalisé à une fréquence trimestrielle.

Les branches non marchandes, la partie non marchande des branches mixtes à caractère non marchand prédominant telles la santé et l'enseignement, les branches agriculture, activités financières et d'assurance ainsi que les loyers imputés sont régionalisées, via une méthode descendante à l'aide de clés spécifiques. Le changement de base a été une opportunité pour changer certaines clés de répartition et adopter des sources plus appropriées :

- Branche TZ (particuliers employeurs) : les masses salariales issues de la source Acoiss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) remplacent les nombres de personnes issus de la source Estel² ;
- Loyers imputés : recours à la base de la Taxe d'habitation fixée pour l'année 2019 (source Direction générale des finances publiques) plutôt qu'aux montants annuels courants de taxe d'habitation qui a disparu progressivement depuis 2020 ;
- Loyers réels : recours à la base de la Taxe d'habitation fixée pour l'année 2019 (source Direction générale des finances publiques) plutôt qu'aux données Esane des marchands de biens immobiliers.

La méthode de régionalisation de la VA en base 2020 a été utilisée pour estimer le compte définitif 2021 (année de base) et les années ultérieures.

1 Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié

2 ESTimations d'Emploi Localisé

La régionalisation de la valeur ajoutée à prix courants

	Comptes définitif et semi-définitifs			Compte provisoire		
	méthode	clé	source	méthode	clé	source
VA en valeur						
Branches « ordinaires » (branches marchandes et activité marchande des branches mixtes)	↑	VA des entreprises Masses salariales	Esane Flores	↓	Évolution des masses salariales A17	Heracles
Agriculture	↓	VA régionale, production départementale, ventes halles à marée, récolte de bois	AGRESTE SSM Agriculture	↓	Évolution des masses salariales A17	Heracles
Activités financières et assurances, administrations publiques etc., activités non marchandes des branches mixtes	↓	Masses salariales	Flores	↓	Évolution des masses salariales A17	Heracles
Loyers imputés et réels	↓	Taxe d'habitation 2019	DGFIP	↓	idem	idem
Ménages employeurs	↓	Masses salariales	ACOSS	↓	Évolution de la masse salariale de la branche RU	Heracles
Salaires	↓	Masses salariales	Flores	↓	Évolution des masses salariales A17	Heracles
Emploi	↓	Nombre de personnes	Estel	↓	idem	idem

Note de lecture : ↑ méthode ascendante ↓ méthode descendante

Les valeurs ajoutées en volume (i.e. à prix constants) sont régionalisées en appliquant des déflateurs nationaux (indices de prix qui mesurent la variation moyenne des prix) par branche d'activité aux VA régionales à prix courants (VA en valeur). Avant la base 2020, toutes les données en volume étaient calculées à partir des valeurs déflatées par le déflateur national de la VA (toutes branches agrégées). Ainsi, en base 2020, la structure productive par branche des régions est désormais prise en compte.

Les structures régionales des valeurs ajoutées de la métropole en valeur, comme en volume, ainsi déterminées au niveau NUTS3 sont appliquées au PIB de la métropole à prix courants (PIB national moins les PIB des régions ultrapériphériques³, moins le « hors territoire »⁴) et au PIB à prix constants (volume) pour en déduire les PIB des régions métropolitaines à prix courants et en volume sur ce champ.

3. Méthodologie d'estimation du compte des ménages par région en base 2020

En comptabilité nationale, la séquence complète des comptes des ménages décrit la formation, la redistribution et l'utilisation du revenu des ménages. Au niveau régional, comme pour la mesure de la valeur ajoutée, seuls les départements français d'outre-mer disposent d'un système complet de comptes des ménages. Ils sont établis par les services de l'Insee dans les DROM, selon une méthodologie qui leur est propre. Pour les régions métropolitaines, l'Insee estime de façon détaillée le compte d'affectation des revenus primaires, dont le solde est le revenu primaire ; le compte de distribution secondaire des revenus, dont le solde est le revenu disponible brut.

Les comptes des régions de France métropolitaine sont établis à partir des comptes nationaux, selon une méthodologie dite « descendante ». Pour chaque poste détaillé, la donnée métropolitaine est calculée en enlevant à la donnée nationale les valeurs des RUP (on considère qu'il n'y a pas de ménages dans le « hors-territoire ») ; puis elle est ventilée entre les régions de France métropolitaine, en fonction d'une clé de répartition. Le calcul de ces clés de répartition utilise plusieurs sources, statistiques et administratives. Comme pour la régionalisation de l'activité, de nouvelles sources plus appropriées ont été adoptées dans le cadre du changement de base :

- Salaires : recours à la Base tous salariés (BTS) plutôt qu'à Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) pour prendre en compte les déplacements domicile-travail. En effet, la BTS permet de localiser les salaires au lieu de résidence du ménage, plutôt qu'au lieu de travail comme c'est le cas dans Flores ;

³ Pour celles-ci, un [compte complet](#) est calculé par les services de l'Insee dans les DROM.

⁴ Ambassades, bases militaires ou scientifiques, etc.

- Revenus du patrimoine/loyers réels : recours aux déclarations d'impôts des ménages (source DGFIP) ;
- Revenus mixtes des entrepreneurs individuels : recours à Esane (en convergence avec les méthodes des comptes nationaux annuels) ;
- Prestations de retraite : utilisation du niveau des pensions (échantillon interrégime des retraités, source Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) plutôt que du nombre de retraités par région.

La méthode de régionalisation du compte des ménages en base 2020 a été utilisée pour estimer le compte définitif 2019 (année de base) et les années ultérieures.

La régionalisation du compte des ménages à prix courants

Comptes définitif et semi-définitifs			
	méthode	clé	source
Salaires	↑	salaires	BTS (remplace Flores et permet de localiser le salaire à l'adresse de résidence du ménage et non à l'adresse de son travail.)
EBE des ménages (= loyers)			
Loyers imputés	↓	Taxe d'habitation 2019	DGFIP
Loyers réels	↓	Revenus fonciers	DGFIP
Revenus mixtes des entrepreneurs individuels	↑		Esane
Revenus de la propriété	↓	diverses	Esane, DGFIP, Recensement
impôts	mixte	diverses	DGFIP, Recensement
Cotisations sociales	↓	salaires	BTS
Prestations sociales	mixte	resp. montants des pensions de retraite, prime d'activité, allocations chômage...	resp. Échantillon interrégime des retraités DREES, CAF, Unédic...
Autres transferts	↓	diverses	Recensement
Consommation de capital fixe	↓	EBE et revenus mixtes des entrepreneurs individuels	Clés internes aux comptes régionaux

Note de lecture : ↑ méthode ascendante ↓ méthode descendante

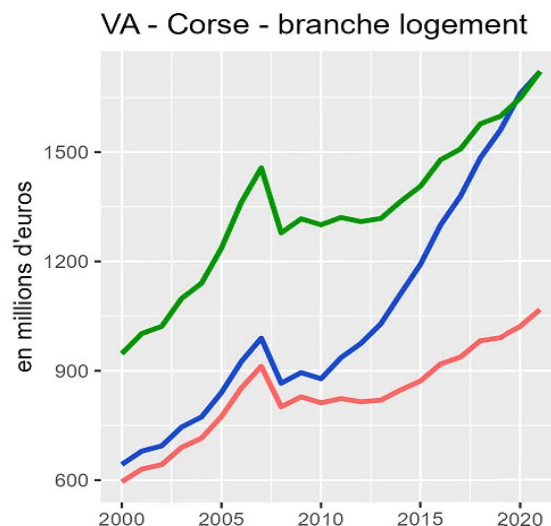
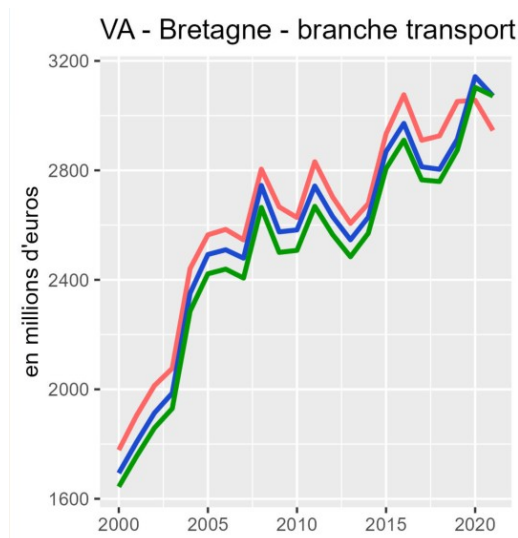
4. La rétropolation des séries de la base 2020

Les séries de valeur ajoutée en valeur et de PIB en valeur et volume sont rétropolées jusqu'en 1990. La rétropolation du compte des ménages s'arrête en 2000.

La rétropolation consiste à s'appuyer sur les séries de la base 2014 et à les recaler sur le niveau de la nouvelle année de base. Deux méthodes ont été utilisées :

par structures lissées (méthode privilégiée) : les structures régionales de la base 2014 sont conservées jusqu'en 2010, puis un lissage est appliqué à partir de 2011 pour converger progressivement vers les nouvelles structures obtenues sur l'année de base (2019 pour le compte des ménages, 2021 pour l'activité). Cette méthode est préférée à la méthode par report de taux, mais en cas de changements de structure très marqués entre ancienne et nouvelle base, la méthode par report de taux fournit des résultats plus cohérents.

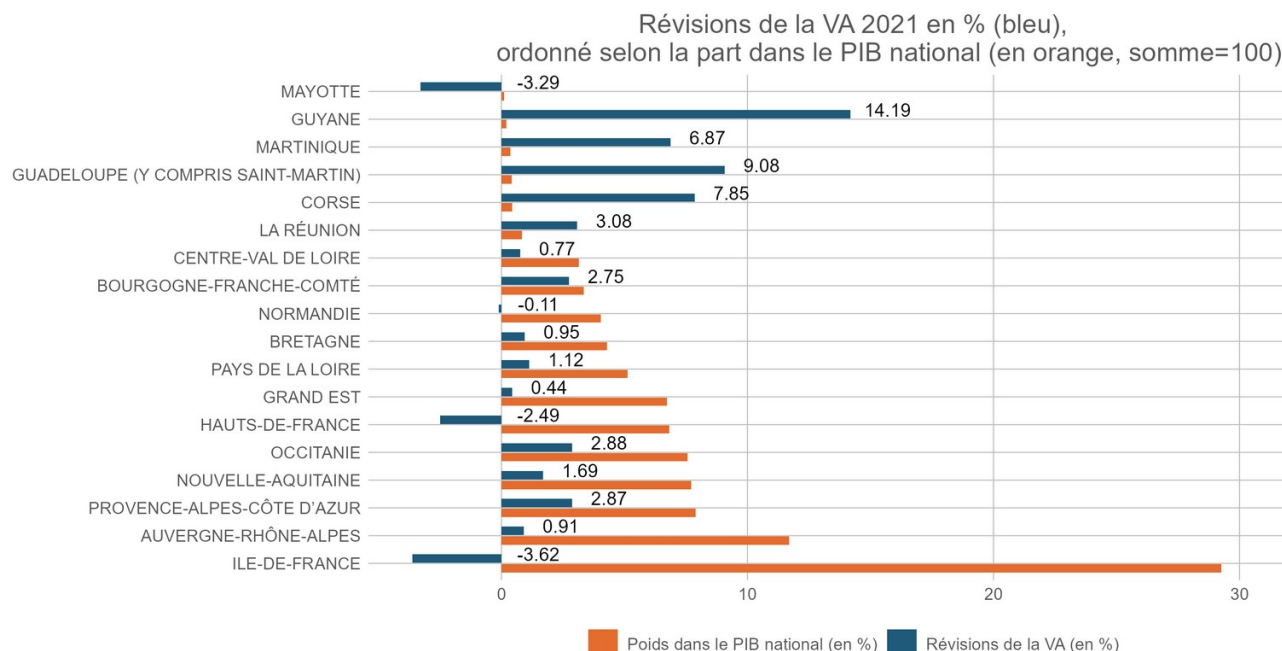
par report de taux : les taux d'évolution de la base 2014 sont reportés, à rebours en partant de l'année de base. C'est la méthode principalement utilisée par les comptes nationaux annuels. Elle peut être appliquée à l'ensemble des régions pour une branche donnée, ou à certaines régions seulement, provoquant en conséquence des corrections de recalage sur les autres régions pour l'agrégat.



Légende :
 courbe rose : base 2014
 courbe bleue : rétropolation par structures lissées
 courbe verte : rétropolation par report de taux

5. Révision des données en base 2020 par rapport à la base précédente

Tout changement de base implique des révisions des données. Étant donné la méthode de régionalisation qui consiste, en grande partie, à ventiler le solde des agrégats nationaux moins les agrégats des RUP (et du hors-territoire pour l'activité), les révisions des comptes régionaux mélangent plusieurs origines : [révisions des comptes nationaux annuels](#), révisions des comptes des DROM et changement de méthodologie des comptes régionaux. Le graphique ci-après donne une idée des révisions de la valeur ajoutée de 2021 en base 2020 par rapport à la valeur ajoutée de la même année en base 2014 (publiée en mai 2024).



Sur ce graphique, les régions sont classées par ordre croissant de part dans le PIB national, et on constate que les plus fortes révisions de valeur ajoutée concernent principalement les petites régions. A noter toutefois la révision à la baisse de 3,65% de la VA de l'Île-de-France qui représente plus d'un quart de l'activité nationale.

6. Utilisation appropriée des comptes régionaux au regard de leurs hypothèses de construction

Les comptes régionaux visent à produire des données par région respectant les concepts des comptes nationaux. Ils sont cependant construits selon une méthodologie distincte et des précautions d'usage doivent être prises lorsqu'on les mobilise (cf. [Ventiler le PIB national au niveau des régions, « façon puzzle »](#)⁵).

La première limite tient à ce que la valeur ajoutée est localisée au prorata des masses salariales. La production dépend du travail mais aussi du capital, avec une importance relative de chaque facteur différente d'un secteur à l'autre et d'un établissement à l'autre, ce qui engendre des problèmes :

- avec les « entreprises multi-régionales » ayant des établissements dans plusieurs régions ;
- de localisation des actifs immatériels (par exemple, les brevets) et des revenus qu'ils engendrent. Cette difficulté existe aussi à l'échelle internationale dans le contexte de mondialisation des économies.

Si techniquement, la méthode peut être appliquée à n'importe quel échelon géographique, la fragilité des comptes régionaux est d'autant plus grande que le niveau géographique s'affine.

La seconde limite tient à l'utilisation d'un indice de prix national par branche pour calculer la VA en volume de chaque région de métropole. Le volume de chaque région dépend donc intégralement de l'effet de composition lié à la structure productive régionale par branche.

Enfin, une perte de précision est occasionnée dans le cas d'établissements multibranches, parce que le secteur d'établissement (tel que renseigné dans les fichiers d'emploi) est assimilé à la branche.

5 N.B. : Ce billet a été rédigé lors de la Base 2014.